

NOMENCLATURE : 08 - 09

DECISION RELATIVE AU DON D'ARCHIVES DE

**Pôle Vie Locale – Réussite et Solidarité –
Projet Social
Direction des Affaires culturelles et du
Patrimoine
Service Archives-Documentation**

Affaire suivie par Mme Aurélie DAVID
Attaché territorial de conservation
AD/TV

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216204982-20231130-DEC-2023-419-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/11/2023

L'Orchestre à Vent de Lens,

Le Maire de la Ville de LENS, Président de la
Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin,

Vu les dispositions de l'article L.2122-22 du
Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date
du 25 mai 2020 portant approbation des dispositions de l'article
L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté n° 2022-2812 du 26 septembre
2022, portant délégation à des Adjointes au Maire,

Vu les dispositions de l'article L.213-6 du Code
du Patrimoine reconnaissant pour chacun des services d'archives
publics la possibilité d'accueillir les archives privées,

Vu la demande exprimée le 16 octobre 2023
par Monsieur Flavien DETEUF, président de l'Orchestre à Vent
de Lens siégeant au Conservatoire municipal, 55 rue Romuald
Pruvost 62300 LENS, de faire don à la Municipalité de
documents d'archives,

Vu l'acceptation de la Municipalité de LENS pour
que soient conservés au sein du service des archives municipales,
les documents cédés par Monsieur Flavien DETEUF, président de
l'Orchestre à Vent de Lens,

Décision n° 2023 - 419

DECIDE

ARTICLE 1 : La Ville de Lens accepte de recevoir à titre de don les documents de
de l'Orchestre à vent de Lens, décrits ci-après :

- **2Fi121** : Photo de groupe en noir et blanc encadrée (0,76 x 1,18 m)
La fanfare ouvrière municipale devant la mairie de Lens (photo prise entre 1927 et 1933
= avant la fusion avec l'Harmonie des Enfants de la Plaine).
- **2Fi122** : Photo de groupe en noir et blanc encadrée (0,69 x 0,91 m)
L'Harmonie des Mines de Lens devant les Grands Bureaux des Mines en 1932.
- **3Fi126** : Portrait d'Alfred RICHART (signé V. LEPREUX) (0,42 x 0,34 m).

Président de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais, 1903-1922
Président de la Fanfare Ouvrière municipale, 1903-1914.

- **3Fi127** : Diplôme et décoration d'Etoile fédérale décernés à l'Harmonie des Mines de Lens (82 années d'existence) le 15/12/1955, par la Fédération des Sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais (0,32 x 0,42 m).

ARTICLE 2 : Ces documents seront soumis aux mêmes règles de communicabilité que les archives publiques.

ARTICLE 3 : La présente décision sera publiée sur le site internet de la Ville www.villedelens.fr (rubrique actes administratifs).

ARTICLE 4 : Le Directeur Général Adjoint des Services du pôle Vie Locale - Réussite et Solidarité – Projet social de la Mairie est chargé de l'exécution des dispositions de la présente décision.

Fait en l'Hôtel de Ville, le 30/11/2023

Pour le Maire,
L'Adjointe déléguée à la Culture,
Helene CORRE

